

COMPTE RENDU REUNION DU 20/02/04

Après délibération le Conseil Municipal décide :

- de voter l'augmentation de l'indemnité logement instituteur à 2,58%.
- D'accepter la Commune de Saint Andéol de Fourchades au SIVU d'aide à l'informatique et au secrétariat, tout en acceptant la modification des statuts élargissant la liste des cantons pouvant adhérer au SIVU.
- Accepte les projets d'achat de matériel informatique pour l'école et la bibliothèque. Subventionné à 80% pour l'école et 70% pour la bibliothèque. A cette occasion la bibliothèque sera emménagée dans les locaux de la Mairie, ce qui permettra des heures d'ouvertures plus régulières. Le nouveau matériel sera à disposition du public désirant se former, Surfer sur Internet, ou tout simplement pour utiliser le matériel dans la confection d'un courrier, d'un CV...
- Détail du compte administratif et compte de gestion 2003 pour les budgets général et eau/ass :

<i>Fonctionnement</i>	Budget général	Budget Eau/Ass	CCAS
dépenses	116744,18	24366,90	1546,35
recettes	163127,12	20459,79	4100,25
Résultat reporté	72053,26	8933,67	2,25
Résultat de clôture	118436,20	5026,56	2553,90
<i>Investissement</i>			
dépenses	23199,42	156068,36	
Résultat reporté	44209,79	54669,74	
Recettes	53140,02	104859,69	
Résultat clôture	-14269,19	3461,07	

- Projet 2004 pour Préparation budget primitif 2004 : Aménagement du STOP et mise en conformité barrière lavoir (voir projet complet avec communauté de commune pour la place de l'église).
- Dans l'entretien des bâtiments prévoir l'aménagement d'une cave pour locataire au-dessus salle polyvalente.
Prévoir la sortie des chenaux des bâtiments communaux.
Amélioration des WC Pervenche.
- En investissement prévoir l'aménagement du cimetière (dépenses 68000 € subvention 19200 €)
- Remplacement à l'agence postale de Nadia Génovèse en congés prénatal, par Mme Bernu Patricia (La Pervenche) qui avait déjà posé sa candidature en décembre au départ de Muriel.
- Signature prochainement pour l'achat de la maison Maurel. Un emprunt de 107000 € sera réalisé pour ce projet. C'est la communauté de commune qui réalisera le projet d'Auberge Rurale.